

L' Appel du 10 Janvier de Nersès Durman



L'année 2015 marquera le centenaire du Génocide des Arméniens de 1915. La France avait accueilli les rescapés de cette tragédie qui coûta la vie à 2 millions d'Arméniens, d'Assyro-chaldéens et de Grecs pontiques. Lors de la seconde guerre mondiale des Arméniens s'engagèrent dans la résistance pour combattre l'envahisseur nazi. Parmi les résistants, Missak Manouchian, évoqué par général de Gaulle comme un combattant exceptionnel, donna sa vie pour la France. Afin d'honorer la mémoire de nos martyrs, MAFP a créé une Commission du Génocide Arménien. Cette commission a pour tâche de mener une campagne unique en son genre, une collecte de sang. Le flot de sang des 2 millions de victimes versé entre 1915 et 1917 sur leur sol natal avait transformé les eaux de l'Euphrate en un torrent rouge charriant des cadavres de femmes, d'enfants et de vieillards. Aujourd'hui, en souvenir de ces millions d'êtres humains qui dorment sans sépultures et parmi lesquels figurent nos aïeux faisons don de notre sang pour sauver des vies. À ce propos, une carte postale tout à fait originale est en cours d'élaboration et donnera toutes les indications nécessaires à la collecte de sang. Dans le même temps, un timbre-poste évoquant le centenaire du Génocide sera créé et diffusé en France. Afin de mener à bien cette mission, nous sollicitons par la présente l'appui financier de nos citoyens. Un compte spécial sera créé à la Banque. Les éventuels donateurs doivent établir leurs envois au nom de MAFP Génocide Arménien et les adresser au 16 avenue de

la Duchesse du Maine - 92160 Antony. Avec mes profonds remerciements.
Citoyens de France diffusez cette déclaration du MAFP car le Génocide des
Arméniens de 1915 est un crime imprescriptible contre l'Humanité ; il fait partie
de l'Histoire universelle.

Nersès Durman

Président